

INSCRIPTIONS 2017-2018

Les athlètes nouvellement inscrits seront pris par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.
Seuls les dossiers complets seront acceptés.

<p>Un dossier complet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La demande d'adhésion correctement renseignée et signée, ✓ Le certificat médical de non contre-indication à la <u>pratique de l'athlétisme en compétition</u>, daté de moins de 5 mois. ✓ Un chèque à l'ordre de : ATHLE 632 (ou « JSC Athlétisme » pour les athlètes s'entraînant à Cugnaux). ✓ Pour recevoir une facture du montant de votre adhésion, <u>joindre une enveloppe timbrée</u> à votre adresse. ✓ Pour les athlètes des catégories Be-Mi (nés en 2003-04-05-06) : Un chèque de caution de 50 € : il sera encaissé si l'athlète ne participe pas à au moins 5 compétitions au cours de la saison sportive.
--

Réception des dossiers

Toutes sections : Pré-inscription sur Internet à partir du lundi 14 août	
Dépôt des dossiers de pré-inscription :	
Tournefeuille et Plaisance du Touch	Samedi 2 septembre de 10h00 à 12h30 Au stade du collège Labitrie de Tournefeuille.
Fonsorbes et Saint-Lys	Dépôt des dossiers aux forums des associations de Fonsorbes le dimanche 10 septembre et de Saint-Lys le samedi 9 septembre.
Cugnaux	Dépôt des dossiers au forum des associations de Cugnaux le 9 septembre

Tarifs / Catégories

Année de naissance	Groupe d'entraînement	Code Catégorie	Le prix de la cotisation est constitué de : La Licence fédérale, l'assurance, les cotisations régionale et départementale, l'adhésion à Athlé 632		
2011 - 2012	Baby Athlé	BA	240 €		
2009 - 2010	École d'Athlé	EA	180 €		
2007 - 2008	Poussins	PO	T-shirt technique renouvelé tous les ans		
Licence compétition			Renouvellement d'adhésion		Nouvelle adhésion
			Avant le 1 ^{er} novembre	Après le 1 ^{er} novembre	
2005 - 2006	Benjamins	BE	145 € Sans maillot du club	170 € Sans maillot du club	170* € Maillot du club inclus*
2003 - 2004	Minimes	MI			
2001 - 2002	Cadets	CA			
1999 - 2000	Juniors	JU			
1996 - 1998	Espoirs	ES			
1979 à 1995	Seniors	SE			
1978 et avant	Master	MA			
Licence Loisir			115 €	140 €	140 €
La participation aux championnats n'est pas possible avec cette licence (Courses sur routes et Trails).					
Athlé Santé et marche nordique			Les tarifs sont à demander aux éducateurs (à partir de 195 €) Olivier Dominé au 06 37 78 72 70		

* Le maillot est obligatoire pour une première inscription, il est partiellement subventionné par le club.

Familles : Réduction de 25 € par personne à partir de la deuxième personne de la même famille.

La carte jeune n'est pas acceptée par le club.

Aide de votre Comité d'Entreprise : Si votre CE participe au paiement de la licence, la part CE vous sera remboursée après réception de leur versement.

Informations sur la vie du club

- **Notre structure**

ATHLE 632 est une association gérée par des bénévoles.

C'est un club intercommunal, qui exerce ses activités sur les communes de : Cugnaux, Fonsorbes, Plaisance du Touch, et Tournefeuille.

- **Entraînements**

Les horaires d'entraînement doivent être respectés par les athlètes. Toute absence aux entraînements doit être justifiée auprès des entraîneurs par un adulte. **Les parents doivent amener et reprendre leurs enfants auprès des entraîneurs en fin de séance.**

- **Déplacements**

Les parents doivent accompagner leurs enfants aux compétitions. Un empêchement de leur part doit être systématiquement signalé à l'entraîneur.

- **Compétitions**

Les athlètes sont déclarés auprès de la Fédération Française d'Athlétisme qui vous adressera, **vosre licence par message électronique**, (à emmener aux compétitions).

Athlé Santé

Cette section s'adresse aux adultes désireux de pratiquer une activité physique régulière.

Lieux des entraînements et Horaires (à titre indicatif, pourront être modifiés en début de saison)

Athlètes de la zone de Cugnaux - Piste de la plaine de Loubayssens	
Ecoles d'athlétisme & Poussins	Mercredi de 17h15 à 18h45
Benjamins, Minimes 2004	Lundi de 18h à 20h00 Mercredi de 16h45 à 18h30
Minimes 2, Cadet et +	Lundi de 18h à 20h00 Mercredi de 18h45 à 20h30 Samedi à Tournefeuille (piste de Quéfets) de 10h30 à 12h30
Athlètes de la zone de Plaisance - Piste du collège Jules Verne ou gymnase attenant	
Ecoles d'Athlétisme et Poussins	Mercredi de 14h30 à 16h00
Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Séniors	Les séances sont assurées à Tournefeuille. Voir horaires ci-après
Athlètes de la zone de Saint-Lys- Fonsorbes - Piste du lycée de Fonsorbes	
Ecoles d'athlétisme, Poussins	Lundi de 17h30 à 19h ou Mercredi de 17h00 à 18h30
Benjamins	Lundi de 17h30 à 19h00 et Mercredi de 17h30 à 19h15
Minimes et Cadet(te)s et +	Lundi de 19h00 à 20h30 et Mercredi de 18h30 à 20h30 ET Samedi à Tournefeuille (stade de Quéfets) de 10h30 à 12h30
Athlètes de la zone de Tournefeuille - Piste du collège Labitrie ou stade de Quéfets (Lycée Française)	
Baby Athlé : Gymnase Labitrie	BA1 : Samedi de 9h00 à 9h45 BA2 : Samedi de 10h00 à 10h45
Ecoles d'athlétisme Stade Labitrie	Ea1, 2 : Mercredi de 16h30 à 18h00 - Ea3 : Samedi de 11h00 à 12h30
Poussins Stade Labitrie	Po1 : Mercredi de 16h15 à 18h00 Po 2 : Mercredi de 16h30 à 18h15 Po3 : Samedi de 10h30 à 12h30
Benjamins	Mercredi de 16h45 à 18h30 à Labitrie et Vendredi de 18h00 à 19h45 à Quéfets
Minimes Stade de Quéfets	Mercredi et vendredi de 18h15 à 20h00
Cadets à Vétérans : Sprints, Sauts, Lancers Stade de Quéfets	Mardi et jeudi de 18h30 à 20h30 Samedi de 10h30 à 12h30
Athlètes de toutes les communes :	
Demi-fond et Cross : Tournefeuille, Cugnaux, La Ramée	Mercredi (Quéfets) de 18h30 à 20h15 Jeudi (Cugnaux) de 18h30 à 20h15 Samedi (Quéfets/La Ramée) de 10h30 à 12h30
Course sur route, Cross et Trail : Tournefeuille	Mardi de 18h30 à 20h00 à Quéfets Jeudi de 18h30 à 20h00 à Quéfets ou à La Ramée (de mai à octobre)
Marche athlétique : Quéfets	Mardi et vendredi de 18h30 à 20h00
Perche (toutes catégories) : Quéfets	Vendredi de 18h à 20h

**L'association n'est pas responsable des athlètes en dehors des lieux et des heures d'entraînement.
L'utilisation des téléphones portables est interdite pendant les entraînements.**

Début des activités :

Les entrainements reprendront la semaine du 11 septembre.

Équipements vestimentaires

- Un T-shirt sera distribué en début de saison aux athlètes des catégories École d'Athlétisme et Poussins.
- Athlètes des catégories Benjamin et plus : Lors de votre 1^{ère} inscription, un maillot destiné à la compétition vous sera distribué (prix de l'équipement compris dans la licence).
- Le renouvellement de ce maillot (25€) est à la charge des athlètes.

Gamme vestimentaire Athlé 632

Le club ATHLE 632 vous propose également une gamme d'équipements supplémentaires. Des séances d'essayages seront organisées.

Les Organisations du club

- **10km et Semi-marathon de Tournefeuille**
Dimanche 1^{er} octobre Athlé 632 organisera une course sur route de 10 Km, un semi-marathon et un relais. Nous aurons besoin de vous pour nous aider à l'organisation de cette course.
- **Athlé 632** organise des meetings pour les différentes catégories d'athlètes sur son stade de Quéfets. Les autres organisations (compétitions sur piste, festivités diverses...) du club vous seront communiquées en cours de saison.



FORMULAIRE D'ADHÉSION 2017-2018

>>> Tout dossier incomplet sera refusé <<<

Nouvelle adhésion Mutation Renouvellement de licence, N° de licence :

Nom : Prénom :

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES

Date de naissance :/...../..... (jj/mm/aaaa) Lieu de naissance :

Nationalité (*) : Sexe : F M

Numéro de téléphone portable :

Numéro d'un parent pour les mineurs :

Adresse complète :

ÉCRIRE LISIBLEMENT

Code Postal : Ville :

Adresse e-mail (cette adresse sera utilisée pour les communications du club et l'envoi de votre licence) :

ÉCRIRE TRÈS LISIBLEMENT

.....@.....

Date du certificat médical :/...../..... (JJ / MM / AAAA) ou copie du « formulaire santé »

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport)

Le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition datant de moins de cinq mois à la date de prise de la Licence.

Partie à compléter par le responsable légal pour les athlètes mineurs

Je soussigné(e) père, mère, tuteur

1- Autorise mon fils, ma fille, à être adhérent(e) au titre de l'année 2017-2018, à l'association ATHLE 632.

2- Autorise le transport de mon enfant par tout bénévole, en cas d'impossibilité de ma part pour l'accompagner.

3- **M'engage à l'emmener à au moins 5 compétitions dans l'année (pour les athlètes Be-MI).**

4- Autorise la prise de photos et leur diffusion dans la presse ou sur le site Internet d'Athlé 632.

5- Autorise le responsable du moment de l'association ATHLE 632, à prendre en cas d'urgence toutes les mesures nécessaires pour mon enfant, y compris toutes entrées, transferts d'hôpitaux, cliniques, sorties après soins ou examen. Sauf avis contraire mentionné ci-après, le blessé éventuel sera transporté à l'hôpital le plus proche du lieu de l'accident pour y subir soins ou traitements.

Ci-joint chèque de :€ en règlement de la cotisation 2017-2018.

Nom (si différent de celui de l'athlète) :

Fait à : Le :/...../..... (JJ / MM / AAAA)

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :

(Athlète ou représentant légal si athlète mineur)

Loi « Informatique et libertés » (Loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la FFA et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation).

Partie à retourner au club